


Adresse de facturation

GODEST Antoine
12 Impasse du Clos de Pinéguy
56450 SURZUR
France

Adresse de livraison

Antoine GODEST
12 Impasse du Clos de Pinéguy
56450 SURZUR
France

N° facture :	Date facture :	Référence :	Date commande
FACPPF260902570	22/09/2026	J000075145	16/09/2026

Code article	Désignation	Reste à livrer	Quantité livrée	Prix net TTC	Montant net TTC
RG-215734	Adaptateur BP pour barbecue CADAC		1,00	16,08	16,08
RG-216773	Barbecue à gaz portable Safari Chef 30 Deluxe LP 30mbar CADAC		1,00	113,05	113,05
RG-915568	Pince porte-boisson INCASA		1,00	4,28	4,28
RG-341713	Bouche de sortie d'air à clapet pour climatiseur - Coloris : Gris TRUMA		1,00	7,27	7,27
RG-388173C	Volet extérieur isotherme spécial camping-car - Modèle : Pour Boxer / Jumper / Ducato X250/290 à partir de 2006 ROC LINE		1,00	69,00	69,00
RG-594321	Filet de rangement sur cadre		3,00	6,64	19,92
RG-800302	Porte vélos Elite Van Modèle : XT noir THULE		1,00	477,85	477,85
Articles en reliquat :					
RG-917534	Pack 4 assiettes mélamine Harmony INCASA	2,00			
RG-917597	Set de 24 couverts en acier inoxydable pour 6 personnes INCASA	1,00			

Adresse de retour après avoir obtenu votre numéro de dossier SAV auprès du service client :

Just4Camper
Service VAD Retours
21 rue Henri Becquerel
CS 60901
11201 Lézignan Corbières Cedex

GARANTIE CONTRACTUELLE 24 mois : conservez cette facture qui tient lieu de bon de garantie.

Date	Mode de règlement	Montant
16/09/2026	Hipay web	750,86 EUR

Montant total HT				589,54
TVA	20,00	sur	589,54	117,91
<i>TVA acquittée d'après les débits</i>				
Montant total TTC (EUR)				707,45

Selon la Loi N° 80335 au J.O. du 12.05.1980 "le transfert de propriété ne sera effectif qu'après le règlement intégral de cette facture".
Dans l'hypothèse d'un retard de paiement par rapport à l'échéance prévue, une pénalité sera automatiquement appliquée égale au taux de base
bancaire + 3 points, en cas de frais de recouvrement, ces derniers seront à la charge de l'acheteur. En application des règles du code de
procédure civile et en cas de désaccord entre les parties, le litige sera soumis au tribunal territorialement compétent